

**Direction de la Santé  
Publique**

Le Directeur de la Santé Publique

à

Mesdames et Messieurs les responsables de  
laboratoire de biologie médicale de la région  
Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine

Mardi 29 mars 2016

Affaire suivie par :

[ARS-CA-VSS-CVGAS@ars.sante.fr](mailto:ARS-CA-VSS-CVGAS@ars.sante.fr)

[ARS-LORRAINE-CVGS@ars.sante.fr](mailto:ARS-LORRAINE-CVGS@ars.sante.fr)

[ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr)

Objet : Organisation régionale du diagnostic biologique Zika

**Depuis la fin de l'année 2015, une épidémie à virus Zika s'étend** en zone caraïbe (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint Barthélemy, Saint Martin), en Amérique Centrale et du sud. **La transmission du virus est très majoritairement réalisée par des moustiques du genre *Aedes* dont *Aedes aegypti* et *Aedes albopictus*.** Le virus peut se transmettre de la mère à l'enfant si la mère est contaminée pendant sa grossesse. La transmission sexuelle a également été décrite lors de rapports sexuels avec un homme qui a été récemment infecté par le virus Zika. **Des cas importés ont été signalés en Europe** chez des voyageurs de retour des zones de circulation du virus.

**Le diagnostic sur les seuls symptômes cliniques est difficile**, de plus, entre 70 et 80% des infections par le virus Zika sont asymptomatiques. Ainsi **vous pouvez être sollicités pour des demandes de diagnostic biologique Zika**. Les moyens de diagnostic biologique restent classiques avec :

- un diagnostic direct par détection du génome viral par RT-PCR sur un prélèvement de sang et/ou d'urine
- un diagnostic indirect par détection des anticorps (sérologie) assuré par le CNR des arbovirus.

Au niveau de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, après concertation avec les virologues et infectiologues des CHU de Nancy, Reims et Strasbourg, je vous informe que **le diagnostic direct peut à ce jour être effectué par les services de virologie des CHU de Reims et de Strasbourg. En fonction de l'épidémiologie et du nombre de demande de diagnostic biologique cette organisation pourra évoluer.**

En conséquence, lors de toute demande de diagnostic biologique Zika par RT-PCR, la conduite à tenir sera :

- **Avant prélèvement, contacter téléphoniquement le service de virologie du CHU** dans lequel sera adressé le prélèvement (service de virologie du CHU de Reims : 03 26 83 25 30 ; service de virologie du CHU de Strasbourg : 03 69 55 03 33) ;
- **Après prélèvement, remplir la fiche de renseignement Zika** (cf. pièce jointe) et la joindre au prélèvement. Prélèvement et fiches seront transmis dans les conditions de transport adaptées.

Si les conditions de réalisation des RT-PCR indiquées sur cette fiche ne sont pas remplies, les prélèvements ne seront pas traités.

Vous voudrez bien porter à la connaissance de mes services toute difficulté rencontrée.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre coopération,

Le Directeur de la Santé Publique

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by 'CADOU'.

Alain CADOU